

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 102

Artikel: Bons mots
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-249145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

401. MOTS EN TRIANGLE.

- XXXXXXXXX 1. — Substance du 3^e règne.
 XXXXXXXX 2. — Synonyme de invente.
 XXXXXXX 3. — Vaisseau.
 XXXXXX 4. — Bouclier.
 XXXX 5. — Exprimer sa joie.
 XXX 6. — Quadrupède.
 XX 7. — Article.
 X 8. — Voyelle.

402. SURPRISE.

LE SECRET DE L'EMBALLEUR.

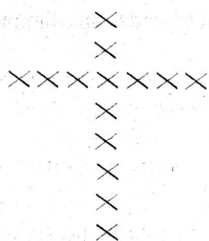
Le fond d'une boîte ronde peut contenir treize pions de dames posés à plat, de façon qu'ils soient assez serrés pour ne pas bouger.

Mais on n'a que douze pions. Comment les disposer pour les immobiliser au fond de la boîte ?

403. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres suivantes de manière à former en croix les noms d'un roi puissant de l'antiquité et celui de sa femme :

e, e, i, o, u, y, h, h, m, n, p, r, r, s.



Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 26 décembre courant.

Sur la demande de M. Elieue, instituteur à Fontenais, nous déclarons qu'il n'est l'auteur d'aucune des lettres patoises parues dans le *Pays du Dimanche*.

Nous publierons tout prochainement les

Notes et remarques

de Jean-Jacques Joseph Nicol

bourgeois de Porrentruy de 1767 à la fin du 18^e siècle. C'est un récit fort intéressant dans le genre des mémoires de M. Guélat qui ont tant plu à nos lecteurs. Il est tout à fait inédit.

LETTRÉ PATOISE

Dès leuchu.

Vos ai-t-aiu lai bontaie d'imprimai mai latre, laivou qu'i vos diò qu'i me velò mairiai en lai St Matichin. I espère bin que vos en veyai faire de même pou stéci. El à question de mes naces. Tiain nos sont aiu à motiè. M. le tiurie nos és fait in tot bé sermon, ai nos é indiquai les devoirs de l'hanne et de lai fanne, et en finéssaint, el é-t-aiu l'air de dire que nos veyin être in modèle pou sai paroisse. En souetchaint feu di motiè, nos, et les dgens de lai nace sont allai à cabaret de lai Roitche, laivou nos aivin fait ai préparai le dénai Vos comprente, Monsieur, les djuènes mairiais de mitenaint vorrint

tus faire in voyaidge de naces. tà que les chires en faint. Les uns s'en vaint en Italie, des âtres en Suisse, vou bin en France, ai Pairis, pour yi élairdgiè brâment des sous que ios serint tot pairiè bin utiles dains le ménaidje : çoli les ré- vise, di temps qu'ai dépensant ios sous, témoin que de vos. Eh bin, nos, nos sont déchandus ai piès en lai Roitche. ç'a-t-aiu note voyaidge de naces. Li devaint, nos sont aivus bin reciès, et peu, bon mertchiè. An nos on servi enne boinne soppe en lai tchiè. di bon bouli, des mâtchôs aivo enne grosse épenaie. in raigout, ai pe in tchaimbon to frâ. d'lai salaidge aivo di reuti, tot di bon ! An nos ont onquoi bayiè di dessert ; le vin était bon aïtot. Nos ains tchain- tai, et se le grand djuène bouebe, qu'à le cabai- retiè aivai aiu lai permission, nos airins dansiè dains lai grandje.

I me muse bin qu'i sais poquoi nos sont aiu che bin reciès. Ai diant que le cabertiè é envie de faire concurraince en ste boinne mageon que se trouve cazi à pié de lai grosse roitche. A-ce vrai ?

Po en reveni en nos naces, i vo dirais que tot le monde é tchaintai, et pe, ai m'é fayu faire qu'man les âtres. I me seu yeuvaie et pe i ai crial : *Vive mes dgerennes ! vive mes uës, vive mes tchièvres !* ai pe i ai embrassie mon hanne. Ç'a-t-aiu mai tchainson !

Po fini i vos dirè qu'à café, pièpe un de nos invita es n'é bottai de gotte dains son café. Çoli m'é fait piangi ; ai sont tus de lai tempérance de lai *Croux d'oué*. Nos sont tus rentrais bin djoyeux, en nos hôtas.

Vote servainte.

Lai Mairie d'Enson.

Ça et là

En faveur des Boers. — Sur la proposition du D^r Monprofit, le Conseil municipal d'Angers a envoyé, à l'unanimité, « l'expression de toutes ses sympathies au vaillant peuple boër, qui défend son indépendance et sa liberté avec tant de courage contre une agression inqualifiable et condamnée par toutes les nations civilisées. »

— Le Conseil municipal de Dijon a ratifié la proposition donnant à la rue du Gaz le nom de rue du Transvaal.

Souverain bien soigné. — La vie des souverains est précieuse, On ne saurait trop veiller

Bons mots

Oh ! les enfants.

— Peignez-moi, petite tante.

— Comment, te peigner ! mais c'est l'affaire de la bonne, ma chérie, je ne suis pas coiffeuse, moi.

Alors pourquoi qu'on dit toujours que tu as coiffé sainte Catherine !

Propos de la rue :

Ainsi, ton oncle est dans le commerce depuis cinquante ans ?

— Oui, et pourtant on ne peut pas dire qu'il a blanchi dans le métier.

— Qu'est-ce qu'il fait donc ?

— Il est charbonnier.

Un Domino.

sur elle.

Aussi, savez-vous combien de médecins sont attachés à la personne du tsar ?

— Vingt-huit ! pas davantage.

Si le tsar veut s'amuser, il n'a, lorsqu'il est malade, ou même lorsqu'il ne l'est pas, qu'à isoler ses médecins, et à leur demander à chacun son avis sur sa maladie.

Sa Majesté aurait grande chance de recueillir vingt-huit opinions différentes et de se voir indiquer vingt-huit remèdes différents.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bressaucourt. — Le 24 à 10 h. 1/2 pour réélire les autorités communales.

Boécourt-Bassecourt. — Assemblée de l'arrondissement de l'état-civil le 17 décembre après l'office à Boécourt pour renommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

Courchapoix. — Le 23 à 9 h. pour renouveler les autorités communales, passer les règlements de l'assistance et fixer le traitement du préposé à la tenue des registres de l'assistance.

Delémont-Soyhières. — Le 17 à 10 h. 3/4 pour renouveler les autorités et arrêter les budgets.

Movelier. — Le 17 à midi pour approuver les budgets, fixer la cote de l'impôt, nommer la commission de vérification des comptes, s'occuper de chercher une source d'eau.

St-Ursanne. — Le 17 pour remplacer un conseiller et voter le budget.

Undervelier-Soulce. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 17 à 3 h. pour nommer le suppléant de l'officier d'état-civil.

Immédiatement après, assemblée communale pour décider si la place du régent sera mise au concours.

Vendlincourt. — Le 17 à midi pour nommer le receveur.

Cote de l'argent

du 13 décembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

Inquiétude.



Mais qu'est donc devenu Azor ?